Service de Presse

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Revue de la presse arménienne du 26 au 27 février 2019

Rencontre Pachinian - Rouhani /Les journaux rendent compte de la visite en Iran du Premier ministre Nikol Pachinian. La presse reprend largement la déclaration du Président iranien Hassan Rouhani à l'issue de sa rencontre avec Nikol Pachinian dans laquelle il indique que « l'Iran et l'Arménie veulent approfondir leurs relations et ne permettront à aucun pays tiers de les saper ». Le Président iranien a indiqué que lors de sa réunion avec Nikol Pachinian, il a exprimé sa satisfaction quant à la position de l'Arménie sur « les sanctions illégales et irrationnelles contre l'Iran ». Hassan Rouhani a déclaré que les deux pays sont disposés à continuer à avancer sur la base de leurs ressources nationales et « à ne permettre à aucun État tiers de s'immiscer dans nos relations cordiales ». Les journaux notent que Nikol Pachinian n'a pas mentionné les sanctions lors du point de presse conjoint, mais il a décrit l'Iran comme un « pays ami » et a réaffirmé la volonté de l'Arménie de resserrer ses liens avec la République islamique. La presse rappelle l'importance des relations arméno–iraniennes étant donné que les frontières de l'Arménie avec l'Azerbaïdjan et la Turquie étant fermées en raison du conflit du Haut-Karabakh, l'Iran et la Géorgie servent de conduit unique au commerce du pays avec le monde extérieur. Selon la presse, le resserrement des liens commerciaux entre les deux pays était l'un des principaux objectifs de la rencontre Pachinian - Rouhani. Le Président iranien a déclaré que son pays était prêt à vendre plus de gaz à l'Arménie et à utiliser le territoire arménien pour l'approvisionnement en gaz de la Géorgie. À cet égard, Nikol Pachinian a indiqué que l'Arménie était prête à servir de transit pour le gaz iranien. Les journaux rappellent que l'Arménie paie actuellement le gaz iranien avec de l'électricité exportée vers la République islamique. Cet accord d'échange devrait être considérablement étendu après la construction en cours d'une nouvelle ligne de transport d'électricité arméno-iranienne dont l'ouverture est prévue en 2020-2021. Selon les déclarations officielles, les parties ont également accepté de prendre des « mesures concrètes » en vue de la construction finale d'une centrale hydroélectrique majeure à la frontière arméno-iranienne.

« Edinaya Rossia » et « Arménie prospère » signent un nouveau mémorandum de coopération /Le quotidien *Jamanak* indique que le parti au pouvoir en Russie « Edinaya Rossia » de Vladimir Poutine et le parti arménien « Arménie prospère » de Gagik Tsarukian ont signé un mémorandum de coopération réaffirmant un document similaire signé par eux en 2009. Le mémorandum a été signé le 26 février lors de la visite à Moscou d'une délégation parlementaire arménienne conduite par le Président du Parlement Ararat Mirzoyan. Selon le quotidien, le fait que le parti au pouvoir en Russie ait signé un mémorandum avec « Arménie prospère » et pas avec l'alliance de Nikol Pachinian, serait une sorte de signal envoyé à Ararat Mirzoyan ou à l'alliance « Mon pas » du Premier ministre Nikol Pachinian. Pour mémoire, « Arménie prospère » est la deuxième plus grande force politique parmi les trois partis représentés au nouveau Parlement arménien.

Les menaces des Sasna Tsrer/ Le quotidien *Joghovourd* indique que le parti « Sasna Tsrer/Enragés de Sassoun » « devient de plus en plus dangereux pour l'État ». Le quotidien rend compte de la déclaration d'un des dirigeant de ce parti, Zhirayr Sefilian, dans laquelle ce dernier « laisse entendre

ouvertement que les Sasna Tsrer prendront de nouveau les armes si besoin ». Selon *Joghovourd*, les autorités doivent être sérieusement préoccupées par cette déclaration, car « après tout, les Sasna Tsrer ont démontré à plusieurs reprises qu'ils ne regrettaient pas le fait que deux policiers aient été tués à la suite de leurs actes de terrorisme » indique le quotidien. Selon la presse, les deux membres de Sasna Tsrer accusés d'avoir tué les policiers ayant été libérés, le public pensera que Nikol Pachinian s'est plié aux menaces de Sefilian. En outre, la libération de ces hommes nuirait énormément à la réputation de N. Pachinian auprès de la police.

Débats sur les dons privés pour la fondation de l'épouse de Nikol Pachinian/ La presse revient sur les débats sur les dons privés qui ont été faits ces derniers mois en faveur d'une organisation caritative dirigée par l'épouse du Premier ministre Nikol Pachinian, Anna Hakobian. Les journaux indiquent qu'un nombre de ces donateurs sont des entreprises appartenant à des personnes fortunées proches des anciens dirigeants arméniens. Certains critiques vont jusqu'à prétendre qu'ils obtiennent ainsi un « traitement privilégié de la part du gouvernement actuel ». Le quotidien *Aravot* exprime son désaccord vis-à-vis de telles assertions et indique que sous l'ancien régime, une partie de ces dons était faite secrètement et en espèces. Selon le quotidien, si auparavant, le montant et l'utilisation de ces dons étaient impossibles à contrôler, maintenant, cela se fait de manière transparente et le public peut savoir à quoi sert cet argent.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage-3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage-2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.